



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Le comité plénier examine le projet de loi 34 – *Loi d'exécution du budget de 2018 et modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Budget Implementation and Tax Statutes Amendment Act, 2018* et à la suite d'un vote, en fait rapport, à la majorité, avec les amendements suivants :

Le comité a voté contre l'adoption de l'article 3 du projet de loi.

Il est proposé que le paragraphe 71(2) du projet de loi soit supprimé.

Conformément au paragraphe 27(1), M. LAGIMODIERE, M^{me} FONTAINE et MM. BINDLE, WIEBE et YAKIMOSKI font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Seven Oaks de sorte que les familles et les aînés du nord de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun. (C. Barbon, F. Manuel, R. Baliw et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer la salle d'urgence de l'Hôpital Concordia de sorte que les familles et les aînés du nord-est de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun.

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à demander à Dynacare de rouvrir les laboratoires qu'elle a fermés ou à permettre à Services de diagnostic du Manitoba d'en ouvrir librement dans les cliniques où ils se trouvaient, à veiller à ce que des services de laboratoire de haute qualité soient offerts aux patients et à ce que les règles de concurrence quant à la fourniture de tels services aux cabinets médicaux soient équitables et à se pencher sur cette question immédiatement dans le but d'offrir de meilleurs soins axés sur le patient et d'améliorer le soutien accordé aux professionnels de la santé. (M. Coopsammy, F. Regehr, E. Zacharias et autres)

Mercredi 31 octobre 2018

M. le *ministre* GOERTZEN propose que l'Assemblée confie à M. MICKLEFIELD, *député de la circonscription électorale de Rossmere*, les fonctions de vice-président des comités pléniers.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* GOERTZEN, M^{me} FONTAINE ainsi que MM. WIEBE, GERRARD, ALTEMEYER, MALOWAY, SARAN et FLETCHER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

La présidente,

Myrna Driedger